

Métiers de l'agriculture, du paysage, de la forêt, de l'agro-alimentaire, des services

Taux de Satisfaction
2019: 9.7/10

De 6 heures à 21 heures
en fonction de la
formule choisie

Objectifs de la formation

Valider un diplôme rattaché au Ministère de l'Agriculture par la rédaction d'un dossier et un entretien avec un jury pour faire valoir : ses expériences professionnelles, sociales, personnelles, et ses formations antérieures

Public concerné

Tout public

Pré requis

Expérience professionnelle : détenir au minimum un an d'expérience professionnelle dans le métier pour lequel la VAE est sollicité.

Conditions d'admission

Accession à l'accompagnement dès réception de votre avis d'inscription au diplôme par la voie de la VAE. Ceci implique une démarche préalable de demande d'inscription auprès de la DRAAF SRFD via un dossier de demande de recevabilité à la VAE (CERFA N° 12818*02).

Objectifs opérationnels

Etre accompagné pour démontrer vos compétences :

- En choisissant et relatant dans un dossier de validation des expériences qui valorisent vos compétences en fonction du diplôme visé.
- En se préparant à l'entretien avec le jury.

Modalités d'évaluations

Vous transmettez à l'autorité certificative un dossier en plusieurs exemplaires. Vous passerez un entretien avec un jury.

Contenu de la formation

L'accompagnement est un appui méthodologique permettant de repérer et décrire les activités développées au cours des expériences vécues, de les rapprocher du référentiel de la certification visée pour élaborer le dossier de validation.

Le contenu de la formation sera individualisé et vous choisirez parmi ces 3 formules :

1) Accompagnement de base - Durée 15 heures

Objectif : Etre accompagné dans la démonstration de ces compétences pour la validation d'un diplôme de ministère de l'agriculture

- Mise en place d'un échancier
- Présentation du référentiel du diplôme visé
- Aide à l'appropriation du dossier de validation
- Exploration des expériences,
- Choix des activités significatives
- Classement structuration et analyse
- Rédaction progressive du dossier
- Préparation à l'entretien avec le jury
- Entretien post-jury, à votre demande ; en cas de validation partielle totale ou d'absence de validation

Délai d'accès

Tout au long de l'année

Contact

Claude RIGOT, Chargée de mission, accompagnatrice VAE
04 75 83 23 10
cfppa.bourg-les-valence@educagri.fr

Intervenants

Claude RIGOT, Accompagnatrice VAE référencée par le ministère de l'agriculture

Modalités de financement

Accessibilités

Conditions générales de vente

Informations disponibles sur le site internet :

<https://www.cfppa-bourg-les-valence.fr/>



Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Avenue de Lyon
26500 Bourg-lès-Valence
04 75 83 23 10
cfppa.bourg-les-valence@educagri.fr

Suivez nous sur Facebook :
[CFPPA de Bourg Les Valence](#)

LeValentin
CFPPA
BOURG-LES-VALENCE

Métiers de l'agriculture, du paysage, de la forêt, de l'agro-alimentaire, des services en milieu rural

Taux de satisfaction 2019 : 9.7/10

2) Accompagnement renforcé - Durée 21 heures

Objectif : Etre accompagné de façon renforcée dans la démonstration de ces compétences pour la validation d'un diplôme de ministère de l'agriculture avec une aide à la rédaction complémentaire

- Mise en place d'un échéancier
- Présentation du référentiel du diplôme visé
- Aide à l'appropriation du dossier de validation
- Exploration des expériences,
- Choix des activités significatives
- Description et analyse des activités présentées au jury approfondissement
- Rédaction progressive du dossier
- Préparation à l'entretien avec le jury
- Entretien post-jury, à votre demande ; en cas de validation partielle totale ou d'absence de validation

3) Complément à l'accompagnement - Durée 6 heures

Objectif : Aide complémentaire à la mise en mot de son expérience

- Description et analyses complémentaires des activités présentées au jury
- Rédaction progressive du dossier : travail personnel de mise en mot

En aucun cas, l'accompagnement ne consistera à écrire le dossier de VAE à la place du ou de la candidat(e).

L'accompagnateur s'engage sur un appui méthodologique et non sur le résultat de la validation.

Validation de la formation

La Certification visée dans la VAE fait partie d'un des diplômes et certifications du ministère de l'agriculture en fonction de votre projet (l'accompagnateur peut vous aider à choisir le diplôme en amont de la prestation).

Vous pourrez bénéficier d'une validation totale, partielle ou un refus de validation de la part du jury.

Modalités pédagogiques

L'accompagnement alterne des phases d'entretien avec l'accompagnateur et de travail personnel, ils peuvent se dérouler en centre ou à distance.

Selon les cas, des temps d'entretiens collectifs et des temps de travail en groupe peuvent vous être proposés pour des temps d'échanges, de regards croisés, de réflexions partagées avec d'autres candidats en démarche VAE.

L'accompagnateur a accès aux outils de travail du jury.

Il peut mobiliser des experts dans différents secteurs professionnels.

Moyens technique

Vous pourrez accéder aux ressources pédagogiques (ouvrages techniques, référentiels, périodiques, etc) du centre de formation si besoin

Organisation de la formation

- En présentiel/ Mixte (présentiel et à distance)/entièrement à distance
- En présentiel, les RDV ont lieu dans les locaux du CFPPA, du lundi au vendredi de 8h30-12h/13h30-17h (possibilité de restauration et hébergement sur place)

De 6 heures à 21 heures en fonction de la formule choisie

Délai d'accès

Tout au long de l'année

Contact

Claude RIGOT, Chargée de mission, accompagnatrice VAE
04 75 83 23 10
cfppa.bourg-les-valence@educagri.fr

Intervenants

Claude RIGOT, Accompagnatrice VAE référencée par le ministère de l'agriculture

Modalités de financement

Accessibilités

Conditions générales de vente

Informations disponibles sur le site internet :

www.cfppa-bourg-les-valence.fr

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles
Avenue de Lyon
26500 Bourg-lès-Valence
04 75 83 23 10
cfppa.bourg-les-valence@educagri.fr
Suivez nous sur Facebook :
[CFPPA de Bourg Les Valence](https://www.facebook.com/CFPPA-de-Bourg-Les-Valence)



LeValentin

CFPPA
BOURG-LES-VALENCE